

LA DÉPORTATION LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

CE DOSSIER MIS EN LIGNE PERMET UNE PRÉPARATION PERSONNALISÉE DU TRAVAIL QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE AVEC VOTRE CLASSE.

POUR EN SAVOIR PLUS : VOUS POUVEZ CONSULTER LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR LE SITE DE LA VILLE DE BESANÇON.

MODE D'EMPLOI : LES DOCUMENTS ET LES QUESTIONS SUR FOND GRISÉ SONT PLUS SPÉCIALEMENT DESTINÉS AUX ÉLÈVES DE LYCÉE.

LA DÉPORTATION



J'appelle la mort, parce que j'ai froid, que le monde nous oublie et que mieux vaut en finir vite.



■ Odette Elina, Auschwitz-Birkenau matricule 80850



■ Entrée du camp d'Auschwitz
in *La déportation* — FNDIRP, 1985

LA DÉFINITION

Le terme déportation recouvre une réalité complexe. En effet selon la nationalité du déporté, la date de son arrivée au camp, le type de camp dans lequel il est envoyé, le sort du déporté n'est pas le même.

“ La déportation implique un déplacement d'un pays à un autre, la coercition du départ jusqu'à l'arrivée et, au terme du déplacement, l'incarcération dans des prisons, dans des camps de concentration (Konzentrationslager) ou des kommandos, dans des camps du Reichssicherheitshauptamt (RSHA), dans des camps de travail ou dans des centres de mise à mort. ”

■ Extrait de D. Peschanski, "Déportés", in J.P. Azéma, F. Bédarida, *1938-1948, les années de tourmente de Munich à Prague*, Flammarion, 1995

La différence de sort des déportés, s'explique par la référence à des notions précises (Solution finale, décret NN...) ainsi qu'à la classification des camps et des détenus. On peut alors parler d'un véritable système concentrationnaire. Ce système traduit dans les faits un aspect fondamental de l'idéologie nazie : l'exclusion des opposants et des indésirables. C'est donc à la fois un instrument de contrôle politique et racial de la société. Ce système est mis en place dès l'accession au pouvoir des nazis en 1933. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il devient plus complexe avec l'apparition de ce que Raul Hilberg appelle les centres de mise à mort. Ces endroits ne sont pas des camps car les déportés n'y séjournent pas étant donné qu'ils sont gazés le jour même de leur arrivée. Mais ces centres appartiennent indiscutablement au système concentrationnaire nazi.

“ le système concentrationnaire nazi (...) est fondamentalement lié à une conception du monde, à une conception raciale de l'humanité (...), il fut publiquement affirmé comme un instrument normal de gouvernement. La société nazie, dans sa pratique et dans ses mythes, était inconcevable sans son système concentrationnaire parfaitement intégré dans l'inconscient de la masse de la population. ”

Extrait de M. Voutey, *Les camps nazis, des camps sauvages au système concentrationnaire 1933-1945*, Graphein — FNDIRP, 1999

QUESTIONS

De quel type de régime les camps sont-ils caractéristiques ?

Que signifie l'expression "conception raciale de l'humanité" ?

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

MARS 1933 :	ARRIVÉE DES PREMIERS INTERNÉS DANS LES CAMPS D'ORANIENBURG ET DACHAU
JUILLET 1937 :	OUVERTURE DU CAMP DE BUCHENWALD
9 NOVEMBRE 1938 :	NUIT DE CRISTAL, ENVIRON 20 000 JUIFS ENVOYÉS À BUCHENWALD, DACHAU ET SACHSENHAUSEN
13 MAI 1939 :	PREMIER CONVOI DE FEMMES À RAVENSBRÜCK
2 SEPTEMBRE 1939 :	OUVERTURE DU CAMP DE STUTTHOF (POLOGNE)
23 SEPTEMBRE 1939 :	OUVERTURE DU CAMP D'ORANIENBURG-SACHSENHAUSEN
4 MAI 1940 :	DÉBUTS DE LA CONSTRUCTION DU CAMP D'AUSCHWITZ
4 JUIN 1940 :	CRÉATION DU CAMP DE NEUENGAMME
14 JUIN 1940 :	PREMIER CONVOI DE POLONAIS À AUSCHWITZ
DÉCEMBRE 1940 :	ARRIVÉE DE CONVOIS D'ESPAGNOLS AU CAMP DE MAUTHAUSEN
MAI 1941 :	OUVERTURE DES CAMPS DE GROSS-ROSEN ET NATZWEILER-STRUTHOF
21 JUILLET 1941 :	HIMMLER DÉCIDE DE LA CRÉATION D'UN CAMP À LUBLIN-MAÏDANEK
3 SEPTEMBRE 1941 :	PREMIER GAZAGE À AUSCHWITZ DE PRISONNIERS DE GUERRE SOVIÉTIQUES
30 SEPTEMBRE 1941 :	DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DE BIRKENAU
7 DÉCEMBRE 1941 :	PROMULGATION DU DÉCRET NN
8 DÉCEMBRE 1941 :	PREMIER CONVOI ARRIVE AU CENTRE DE MISE À MORT DE CHELMNO
20 JANVIER 1942 :	CONFÉRENCE DE WANNSEE SUR LA "SOLUTION FINALE DE LA QUESTION JUIVE"
15 MARS 1942 :	PREMIER CONVOI ARRIVE AU CENTRE DE MISE À MORT DE BELZEC
30 AVRIL 1942 :	LES CAMPS PASSENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'OFFICE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE DE LA SS (W.V.H.A)
17 MAI 1942 :	PREMIER CONVOI ARRIVE AU CENTRE DE MISE À MORT DE SOBIBOR
23 JUILLET 1942 :	PREMIER CONVOI ARRIVE AU CENTRE DE MISE À MORT DE TREBLINKA
2 FÉVRIER 1943 :	BERGEN-BELSEN DEVIENT CAMP DE CONCENTRATION
NOVEMBRE 1943 :	FERMETURE ET LIQUIDATION COMPLÈTE PAR LES SS DE TREBLINKA, SOBIBOR ET BELZEC
24 JUILLET 1944 :	ÉVACUATION DU CAMP DE LUBLIN-MAÏDANEK
1 ^{ER} ET 2 SEPTEMBRE 1944 :	ÉVACUATION DU CAMP DE NATZWEILER-STRUTHOF VERS LE CAMP DE DACHAU
26 NOVEMBRE 1944 :	DESTRUCTION DE CHAMBRES À GAZ D'AUSCHWITZ
18 JANVIER 1945 :	ÉVACUATION D'AUSCHWITZ
25 JANVIER 1945 :	LIBÉRATION DU CAMP DE STUTTHOF
27 JANVIER 1945 :	LIBÉRATION D'AUSCHWITZ
12 FÉVRIER 1945 :	ÉVACUATION DE GROSS-ROSEN
11 AVRIL 1945 :	LIBÉRATION DES CAMPS DE BUCHENWALD ET DORA
15 AVRIL 1945 :	LIBÉRATION DU CAMP DE BERGEN-BELSEN
AVRIL 1945 :	ÉVACUATION DES CAMPS DE NEUENGAMME ET SACHSENHAUSEN
28 ET 29 AVRIL 1945 :	LIBÉRATION DES CAMPS DE DACHAU ET RAVENSBRÜCK
5 MAI 1945 :	LIBÉRATION DE MAUTHAUSEN
8 MAI 1945 :	CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE. LIBÉRATION DU CAMP DE TÉRÉZIN
14 NOVEMBRE 1945 :	OUVERTURE DU PROCÈS DE NUREMBERG



Carte des camps, in *La déportation, le système concentrationnaire nazi* / François Bédarida, Laurent Gervereau — BDIC
Droits réservés

L'ORGANISATION DU SYSTÈME

1 / LES CAMPS DE CONCENTRATION

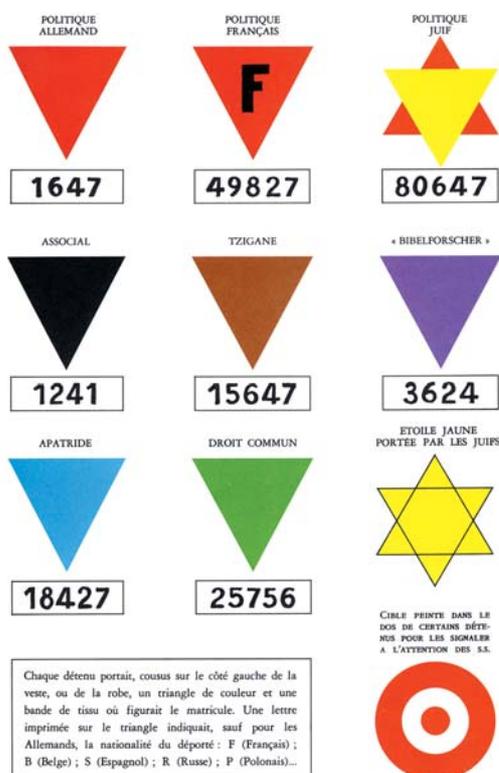
La mise en place d'un véritable système concentrationnaire se fait dès 1934 par la progressive institutionnalisation et pérennisation des premiers camps "sauvages" créés au lendemain de la prise du pouvoir. Parmi ces premiers camps figurent ceux d'Oranienburg et de Dachau, ce dernier étant considéré comme le modèle du Konzentrationslager (KL). Il s'agit d'une politique délibérée d'épuration de la société allemande. Opposants politiques (surtout les communistes), asociaux, criminels de droit commun, ecclésiastiques, et ultérieurement les victimes de persécutions raciales (Juifs et Tziganes). Tous sont réputés ennemis du peuple allemand.

“ Heydrich, [chef du R.S.H.A], s'est expliqué des motivations policières : L'objectif principal que la police politique poursuivait par l'usage du système était triple, "sécurité, rééducation, prévention". Ce triptyque, tant Heydrich que la Gestapo ne cesseront de le réaffirmer, même lorsque, en pratique, après le déclenchement de la guerre et la nécessité de mobiliser la main-d'œuvre des K.L. s'imposant, d'autres urgences sembleront en remettre en cause ”

Extrait de M. Voutey, *Les camps nazis, des camps sauvages au système concentrationnaire 1933-1945*, Graphein — FNDIRP, 1999

La vie dans les camps est rythmée par les appels, deux fois par jour, qui sont aussi le moment où sont infligées publiquement les punitions. L'éventail de celles-ci est très large, la durée de l'appel en est une, la bastonnade et la pendaison aussi... Les déportés sont soumis à l'arbitraire et aux sévices des SS et de leurs auxiliaires, les "kapos". A partir de 1938 se généralise l'uniforme rayé bleu ainsi que la distinction des déportés par l'usage de triangles de couleur différente selon les nationalités et les causes de l'internement.

PRINCIPAUX SIGNES DISTINCTIFS DES DÉPORTÉS



Carte des camps, in *La déportation, le système concentrationnaire nazi* / François Bédarida, Laurent Gervereau — BDIC
Droits réservés

Le sort de la communauté juive dans le système comporte deux étapes. Après la “Nuit de Cristal” du 9 novembre 1938 environ 20 000 Juifs aisés sont internés en KL dans le but de les pousser à émigrer en abandonnant tous leurs biens. La seconde étape commencera avec la Seconde Guerre mondiale.

QUESTIONS

À quoi servent les camps de concentration pour les nazis ?

Pourquoi les SS avaient-ils besoin de distinguer les différentes catégories de déportés ?

2 / L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE DES DÉTENUS

Pour la SS, les KL sont considérés comme une source de revenus. Hitler annonce publiquement la mise au travail des détenus dans son discours du 30 janvier 1937 au Reichstag. Le travail n'a pas à l'origine une finalité productive mais doit servir à une pseudo-rééducation. Une quarantaine d'entreprises a été créée par la SS pour exploiter le travail des déportés. Des entreprises privées utilisent aussi le travail concentrationnaire telles que AEG, BMW, Ford, Daimler-Benz, Siemens, Krupp, Volkswagen et bien sûr Messerschmitt... Les entreprises employant de la main-d'œuvre concentrationnaire payent à la SS 3 ou 4 Reichmarks par détenu et par jour, celle-ci ne reverse à l'État que 0,3 RM. L'entrée en guerre amène une évolution du système. Tout d'abord une internationalisation par l'afflux de déportés étrangers, ce qui augmente la capacité économique. Certaines entreprises créées par la SS vont jusqu'à valoriser les dépouilles des victimes juives. Avec la guerre le rôle économique des camps s'accroît. Le 31 octobre 1941, Hitler déclare : “la pénurie de main-d'œuvre devient un obstacle de plus en plus dangereux pour l'avenir de l'industrie allemande de guerre et d'armement.” La mise au travail des prisonniers de guerre de toutes nationalités s'accélère.

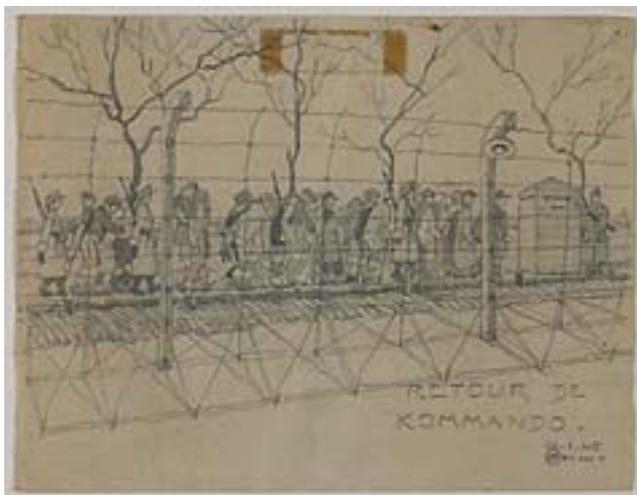
QUESTIONS

D'où provient la main-d'œuvre après le déclenchement du conflit ?

Quel événement justifie en 1941 l'accroissement des besoins de main-d'œuvre ?

À quoi sert la main-d'œuvre concentrationnaire ?

Les kommandos de travail se multiplient, souvent à l'extérieur des camps. Il y eut plus de mille kommandos au total. Les ouvriers spécialistes étaient dirigés sur les usines. Tandis que tous les autres, selon les besoins du moment, étaient affectés aux travaux les plus pénibles tels que les kommandos des carrières ou des puits. Les journées de travail durent entre 9 et 11 heures selon la saison. Dès la fin de 1940 l'IG Farben installe une unité de production à l'intérieur même du camp d'Auschwitz.



Retour de kommando du 21.1.45 / Lazare-Bertrand, Neuengamme
© Musée de la résistance et de la déportation de Besançon

En 1942 les SS décident de l'extermination par le travail. Pohl chef de l'office central et économique et administratif des SS écrit à Himmler :

“ La guerre a manifestement changé la structure des camps de concentration et modifié fondamentalement leurs tâches à l'égard de l'utilisation des détenus. La garde des détenus pour les seules raisons de sûreté, de redressement ou de prévention n'est plus au premier plan. Le centre de gravité s'est maintenant déplacé vers le côté économique. Il faut mobiliser la main-d'œuvre détenue d'abord pour les tâches de la guerre... Le commandant du camp est seul responsable du travail effectué par les travailleurs, ce travail doit être, au vrai sens du mot, épuisant, pour qu'on puisse atteindre le maximum de rendement [...] Le temps de travail n'est pas limité, la durée dépend de l'organisation du travail dans le camp et est déterminée par le commandant du camp seul... Tout ce qui pourrait abrégier la durée du travail (temps de repas, appels, etc...) doit être réduit au strict minimum. Les déplacements et les pauses de midi, de quelque durée que ce soit ayant pour seul but le repas, sont interdits. ”

■ Extrait de *La déportation*, Paris — FNDIRP, 1968

Mais le conflit devenant “une guerre totale”, les camps participent de plus en plus à l'effort de guerre du Troisième Reich. Cela oblige les nazis à donner la prépondérance à l'aspect économique de l'exploitation des déportés. L'extermination par le travail s'en trouve ralentie pour maintenir la productivité.

SURVIVRE DANS LES CAMPS

Arriver au camp c'est avoir déjà survécu à bien des épreuves. Après l'arrestation, il y eut la prison et tout ce que cela suppose. Puis c'est le terrible voyage dans les wagons à bestiaux et dont certains n'ont jamais vu la fin. Et enfin le camp, un monde effarant, un “ersatz” de monde selon Jean Mialet un ancien déporté de Dora.

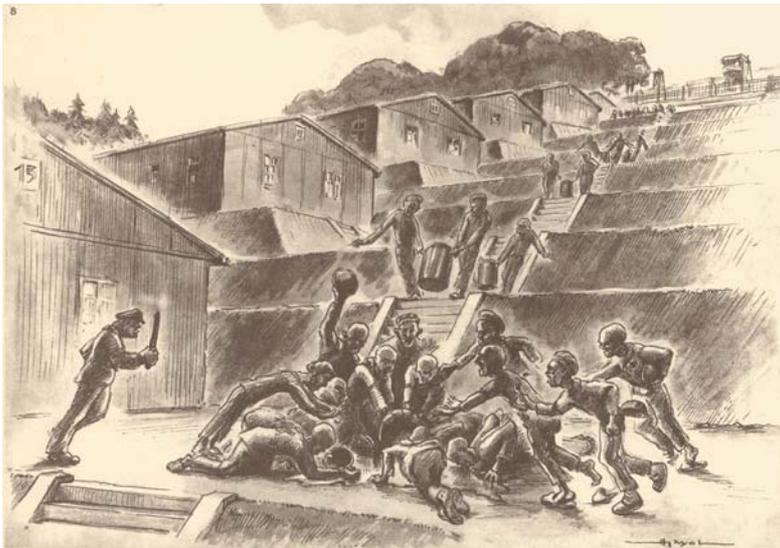
1 / LA DÉSHUMANISATION

Tout est fait pour déshumaniser le déporté. Travail, nourriture, hygiène, sanctions, tout est calculé pour enlever aux déportés leur force physique et ainsi les conduire à une mort certaine. Le lever a lieu à 4 heures du matin. Les appels durent des heures dans le froid, deux fois par jour. La journée de travail atteint parfois 12 heures. Les rations alimentaires sont réduites au minimum. Voici par exemple la ration d'un détenu au Struthof en 1944. À partir de cette date ces rations deviennent théoriques compte tenu de la pénurie croissante et de l'augmentation de la masse des détenus.

Pain	350 g par jour
Viande et charcuterie	185 g par semaine
Sucre	80 g par semaine
Graisse	160 g par semaine
Marmelade	100 g par semaine
Légumes	1000 g par jour

■ D'après O. Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire nazi*, Paris, PUF, 1968

Il est évident que la qualité de ces aliments est relative. Il y a beaucoup d'ersatz... Un tel régime alimentaire provoque la faim et la psychose de la faim. Cette psychose entraîne des compétitions féroces entre déportés et devient un facteur de démoralisation très actif et donc un facteur de mortalité redoutable.



La corvée de soupe / Henri Gayot, Natzweiler-Struthof
© Collection André Gayot

Les déportés doivent aussi prendre garde à leur ration car tout ce qui peut être utile se vole. Un morceau de pain, les souliers, le manteau, le béret... Les cadavres sont dépouillés au cours de la nuit. Il ne semble rien devoir subsister d'humain chez les déportés que les nazis considèrent généralement comme des sous-hommes.

L'enfer pour les déportés c'est aussi les gardiens SS et leurs auxiliaires, les kapos. Tous sont impitoyables et d'une absolue brutalité. Ils frappent à la moindre occasion, avec ou sans prétexte.

Chaque jour le déporté côtoie la mort. Celle de son voisin de châlit qui ne se réveille pas, celle du puni qui est exécuté publiquement. Celle du camarade de kommando exténué par le travail. Il y a aussi la mort quasi certaine pour ceux qui, malades, partent au "revier" c'est-à-dire à l'infirmerie, qui s'avère le plus souvent être un mouiroir. Et enfin, dans cet enfer, il y a la mort de celui qui n'y croit plus et qui n'a plus la force de vivre.

2 / SURVIVRE AVANT TOUT

Malgré tout il faut survivre. Pour cela les déportés s'organisent. Certains puisent au fond d'eux-même, c'est-à-dire dans leurs convictions, qu'elles soient politiques, philosophiques ou religieuses, la force de tenir. Certains au péril de leur vie réalisent des dessins de leur quotidien. Toute trace d'humanité ne disparaît donc pas et des solidarités se créent. Les déportés partagent leurs vécus et leurs savoirs afin de maintenir, au milieu de l'enfer, une part de dignité.

“ Pendant un long moment, nous avons parlé de sujets inhabituels au camp : de nos familles, nos mères, nos maisons, nos études, nos goûts communs (...). [Ce qui] m'a permis, (...) d'oublier bien souvent la faim, l'anxiété du lendemain, les vexations, les coups (...). Non ce n'était pas seulement le morceau de pain qui permettait de survivre. ”

Extrait de Jean Samuel, "Primo Levi : le compagnon, l'ami, l'homme", in *SHOAH mémoire et écriture, PRIMO LEVI et le dialogue des savoirs*, sous la direction de G. Santagostino, Paris, L'Harmattan, 1997

Pour d'autres c'est dans l'action qu'ils puisent cette force. Ainsi des réseaux se mettent en place dans les camps, permettant aux plus faibles de s'accrocher. L'action peut aller jusqu'à la mise sur pieds d'une véritable résistance active et offensive.

3 / LA RÉSISTANCE DANS LES CAMPS

Dans tous les camps, y compris les centres de mise à mort, il y eut une résistance. Celle-ci prit des formes diverses, allant jusqu'à la lutte armée au moment de la libération du camp, comme ce fut le cas à Buchenwald.

Cette résistance peut être individuelle, c'est un moyen de survivre en luttant contre la déshumanisation. Il s'agit alors d'une résistance passive, qui préserve la dignité humaine, ou active par le sabotage ou des actes de solidarité.

Il existe aussi une résistance collective. Elle est faite de groupes organisés selon des affinités nationales, politiques ou philosophiques. Sa mise en place est difficile en raison de la mixité des origines qui peut parfois générer des conflits. Elle est défensive lorsqu'elle consiste à protéger certains, ou certains groupes. Elle est offensive lorsqu'il s'agit de faire passer des informations sur le camp à l'extérieur, de perpétrer des sabotages ou des actions militaires.

QUESTIONS

Comment les nazis déshumanisent-ils les déportés ?

Par quels moyens les déportés parviennent-ils à survivre ?

De quelles manières peut-on résister dans les camps ?

Pourquoi la Résistance dans les camps est-elle, avant tout, une lutte contre la déshumanisation ?

LA MORT ORGANISÉE

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale accroît la répression. L'occupation de nombreux territoires accroît le nombre des opposants dont certains, les "terroristes", s'en prennent aux forces allemandes. C'est aussi le moment où démarrent les exterminations raciales et plus particulièrement celle des Juifs et des Tziganes. La mise à mort se fait de différentes manières.

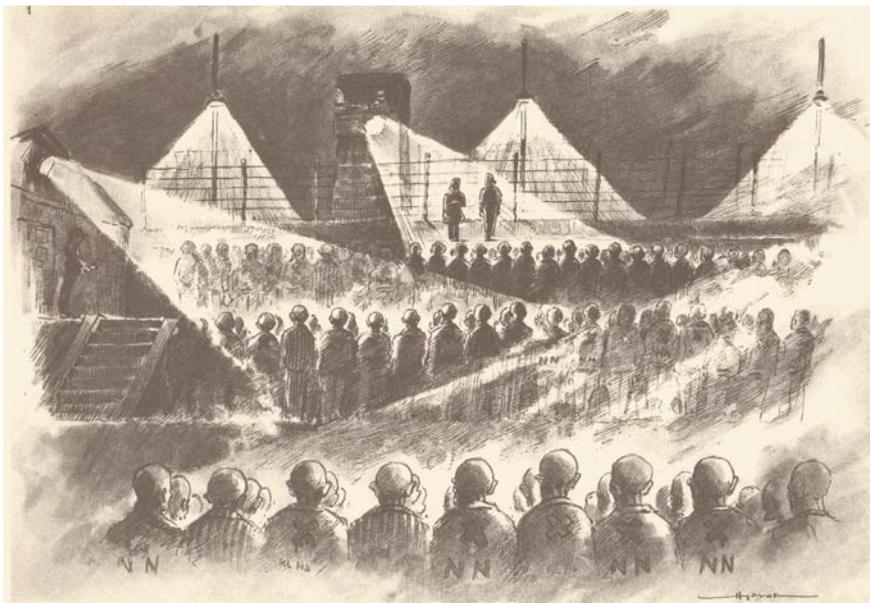
1 / LE DÉCRET NN

En 1941, après le déclenchement de l'opération Barbarossa contre l'Union Soviétique, les attentats contre les membres de la Wehrmacht se multiplient. Ils sont souvent le fait des communistes, notamment en France. Pour Hitler cette situation appelle une réaction immédiate et violente afin d'intimider les populations et de dissuader les éventuels terroristes. Pour ce faire, les nazis décident d'éviter les procès contre les auteurs de ces actes dans les pays occupés. En effet le risque est alors que ces procès servent la cause des accusés en leur donnant une certaine publicité. Ils décident alors de les envoyer en Allemagne où leur disparition dans la "nuit et le brouillard" sera plus impressionnante que l'exécution au terme d'un procès.

“ Les NN qu'est-ce que c'est ? Être NN, qu'est-ce que cela entraîne comme conséquences ? (...) Cela entraîne toujours théoriquement, et cela dès le début de 1942, la séparation totale du monde extérieur, l'absence totale de communication, dans un sens ou dans l'autre, avec sa famille, les autorités de son pays, les civils allemands et même, toujours théoriquement, avec les détenus non NN. La nuit et le brouillard, une nuit sans lune, un brouillard à couper au couteau, jusqu'à la fin des hostilités. Le monde entier ignore où vous êtes, ce que l'on vous reproche, quel sera votre sort, et bien entendu, il ignore si vous êtes vivant ou mort. ”

■ Extrait d'une conférence prononcée à Natzweiler lors du congrès de l'Amicale des Natzweiler le 10 septembre 1988, in *Les N.N. Le décret et la procédure Nacht und Nebel* / J. de La Martinière, Paris, FNDIRP, 2^e édition, 1989

Les SS accaparent la procédure NN pour créer une catégorie spéciale de déportés qui doivent être isolés des autres pour maintenir le secret. Pour cette raison ils ne sont pas envoyés dans les kommandos extérieurs. Certains camps comme celui de Natzweiler-Struthof, en Alsace annexée, reçoivent un grand nombre de NN. À la fin, le sort des déportés NN se confond avec celui des autres et notamment lors des "marches de la mort" fin 1944-début 1945.



■ Déportés nacht und nebel - NN / Henri Gayot, Natzweiler-Struthof
© Collection André Gayot

QUESTIONS

Qui sont les "terroristes" visés par la procédure NN?

Pourquoi ces "terroristes" ont-ils agi ainsi?

Par quel nom sont-ils généralement désignés?

2 / LES EINSATZGRUPPEN

Le génocide des slaves commence après le déclenchement de l'opération Barbarossa, afin de "nettoyer" l'espace vital conquis. Au départ il est le fait des Einsatzgruppen. Ces "groupes spéciaux" sont des pelotons mobiles d'exécution, issus de la SS. Ils comptent environ 3000 hommes formés pour avancer avec les armées d'invasion de l'URSS et éliminer les "ennemis potentiels" aux premiers rangs desquels figurent les commissaires politiques communistes et les Juifs. Très vite, le massacre des Juifs soviétiques devient systématique.

3 / LA SOLUTION FINALE

Dans le camp d'Auschwitz, mis en service en juin 1940, les premiers gazages de prisonniers de guerre soviétiques font 900 victimes le 3 septembre 1941. Les centres de mise à mort sont créés par la suite, dans le seul but d'appliquer la Solution finale. De toute l'Europe occupée partent alors des convois vers le Grand Reich. Ces convois sont remplis de gens raflés par les Allemands avec la complicité, voir l'aide plus ou moins active, des autorités locales ou nationales des pays occupés ou alliés de l'Allemagne.

“ En octobre 1941, la politique de persécution [des Juifs] devint la "Solution finale", un programme dont le but délibéré était de tuer systématiquement tous les Juifs jusqu'au dernier – homme, femme, enfant – qui se trouvaient à la portée des nazis. (...) En octobre également, les SS décidèrent de l'emplacement des deux premiers camps de la mort, Belzec près de Lublin et Chelmno, près de Lodz (...). ”

■ Extrait de Christopher R. Browning, "La Solution finale : genèse et mise en place", in *La déportation : le système concentrationnaire nazi* / sous la direction de F. Bédarida et L. Gervereau, Paris, la Découverte, 1995

À Auschwitz, à partir de mars 1942, les SS utilisent une partie des Juifs internés pour pallier le manque de main-d'œuvre slave. C'est ici qu'intervient le moment terrible de la "sélection" à l'arrivée au camp. Les déportés juifs jugés aptes au travail sont immatriculés, les autres sont immédiatement gazés. Auschwitz est donc à la fois camp de concentration et d'extermination.



Arrivée d'un convoi de Juifs hongrois à Auschwitz en mai 1944
© Yad Vashem

L'extermination se fait par différents moyens. L'hygiène inexistante, la famine provoquée, s'ajoutent aux mauvais traitements et entraînent une très forte mortalité. La mort survient aussi dans les kommandos en vertu de l'application du principe de l'extermination par le travail. Les exécutions, arbitraires ou punitives, et la chambre à gaz sont autant d'autres moyens pour exterminer ceux que les nazis ont décidés d'éliminer.

4 / LES EXPÉRIENCES MÉDICALES

Les camps sont le lieu d'expériences médicales perpétrées sur des déportés. Ces expériences ont deux motivations possibles. Une logique pseudo-scientifique, ou utilitaire, dans le cadre du conflit. Les médecins nazis se livrent alors à des expériences sur la résistance au froid ou à la pression (expérimentations pour la Luftwaffe à Dachau, ...), ainsi qu'à des tests pour la mise au point de vaccins (Mauthausen, Struthof, ...). Et aussi, une logique raciale et idéologique, cherchant à prouver la supériorité de la race aryenne. Les médecins SS ont tenté de justifier cela, entre autre, par :

“ (...) une 'génétique nazie' au seul bénéfice du sang allemand, mais aussi l'élimination des sous-hommes de toute nature, de par leur race ou de par leur déficience physique ou mentale, de par les possibilités qu'ils avaient d'appauvrir le sang allemand. (...) un certain nombre d'expériences sur telle ou telle anomalie physique (...) procèdent de l'ignorance et du sadisme pur. ”

Extrait de O. Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire nazi*, Paris, PUF, 1968

QUESTIONS

Pourquoi les juifs sont-ils les plus nombreuses victimes de l'extermination ?

Citez un exemple de la participation du gouvernement de Vichy à la politique de déportation.

Que signifie l'expression "sous-hommes"? Quelle est sa place dans l'idéologie nazie?

La guerre peut-elle être porteuse de progrès scientifiques?

LA LIBÉRATION DES CAMPS

1 / LES MARCHES DE LA MORT

Les nazis ne veulent pas que les détenus tombent dans les mains des Alliés de l'Est et de l'Ouest. Au fur et à mesure de leur approche, ils décident de faire évacuer les camps. C'est ce qui donne lieu aux tragiques "marches de la mort" dont les itinéraires sont jalonnés de cadavres. La mortalité est encore plus forte dans cette période, surtout que s'ajoutent des tragédies comme celle de la rade de Lübeck où les Alliés bombardèrent des navires dans lesquels les SS avaient entassé des déportés de Neuengamme. De même, les nazis se sont efforcés de détruire les preuves de l'extermination. Ces destructions commencent dès novembre 1944 à Auschwitz.



■ Femme assise à la libération de Bergen-Belsen
© [Photo prise par l'Armée britannique] droits réservés

2 / QUAND LES PORTES S'OUVRENT

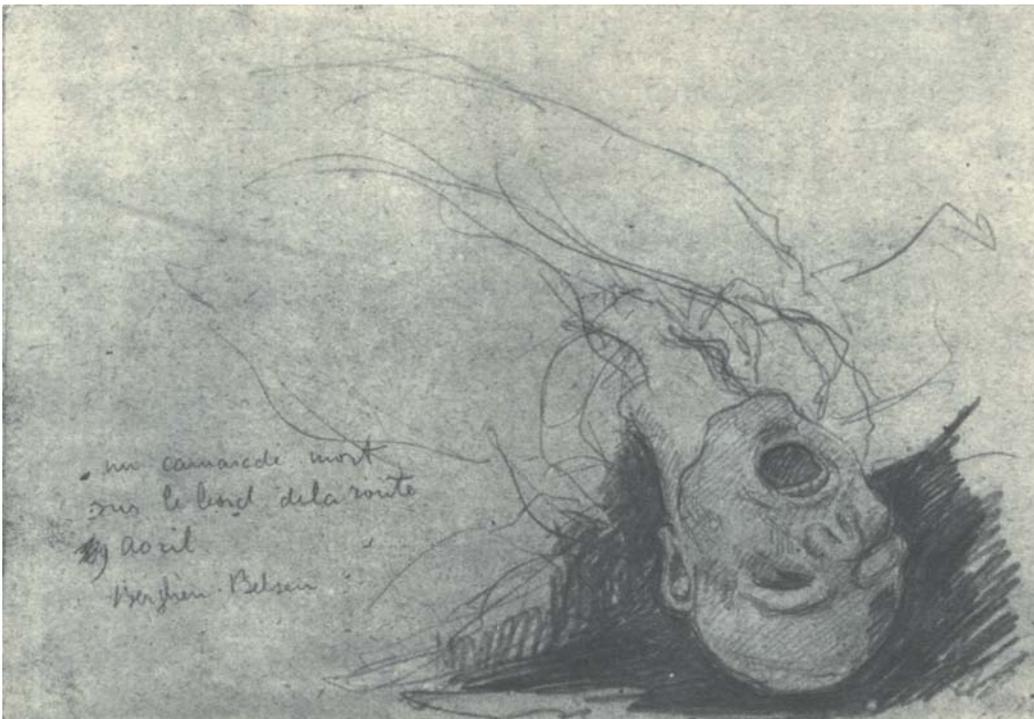
Le premier camp libéré est celui de Maïdanek, en juillet 1944 par les soldats soviétiques. À Auschwitz il ne reste que les déportés trop faibles pour être évacués, quand arrivent les soldats de l'Armée Rouge le 27 janvier 1945. Parfois, les détenus ont participé à la libération de leur camp comme à Buchenwald.

Face à l'ampleur des crimes nazis, les libérateurs ont du mal à comprendre la tragédie qu'ils viennent de découvrir. Il faut attendre les libérations faites par les Britanniques et les Américains pour que la réalité de la barbarie nazie soit vraiment comprise à l'Ouest. Mike Lewis, un des cameramen anglais qui filmèrent le camp de Belsen se demande "Qu'est-ce que l'on peut dire à des gens qui ont vécu l'enfer" ?

Voici un extrait du témoignage du général britannique Glyn-Hughes à son arrivée au camp de Bergen Belsen :

“ Le camp était dans un état indescriptible, aucun rapport, aucune photo ne sont à même de donner une idée de l'horreur qui s'offrait à nos yeux ; et à l'intérieur des baraquements c'était encore plus effroyable. (...) Le camp était jonché de corps humains en décomposition. Les fossés des canalisations étaient remplis de cadavres et dans les baraques elles-mêmes les morts étaient restés là, parfois enchevêtrés avec les vivants, dans le même lit. Près du crématoire l'on voyait encore des traces de fosses communes hâtivement remplies. Au bout du camp il y avait une fosse ouverte, à moitié remplie de cadavres ; on venait juste de commencer les travaux d'ensevelissement. (...) Dans un baraquement du camp des femmes, là où étaient logées les malades atteintes du typhus, il n'y avait pas de lits. Les femmes étaient couchées à même le sol et étaient si faibles qu'elles pouvaient à peine bouger. ”

Extrait de Marcel Ruby, *Le livre de la déportation, La vie et la mort dans les camps de concentration et d'extermination*, Paris, Robert Laffont, 1995



Bergen-Belsen — avril 1945 : mort sur le bord de la route / Léon Delarbre
© Musée de la résistance et de la déportation de Besançon

3 / BILAN DE LA DÉPORTATION

L'évaluation du nombre des victimes du système concentrationnaire est toujours soumise à une certaine marge d'erreur. Il y a plusieurs raisons à cela : destructions d'archives par les nazis, difficultés de l'immédiat après-guerre rendant les statistiques parfois peu fiables... Le bilan chiffré de la déportation montre l'ampleur de la catastrophe.

CIVILS ET PRISONNIERS DE GUERRE EXTERMINÉS PAR LES NAZIS

Prisonniers soviétiques	3 500 000
Détenus dans les camps de concentration	1 100 000
Euthanasie des malades mentaux	70 000
Tziganes	de 150 à 250 000 ⁽¹⁾
Juifs	5 100 000 ⁽²⁾

[1] les chiffres sont très incertains

[2] selon R Hilberg, *La Destruction des juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988

NOMBRE DE VICTIMES JUIVES RÉPARTIES SELON LA CAUSE DU DÉCÈS⁽¹⁾

Ghettos et privations	800 000
Fusillades en dehors des camps	1 300 000
Centres de mise à mort	2 700 000
Autres camps	300 000
TOTAL(1)	5 100 000

[1] : selon R Hilberg, *La Destruction des juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988

NOMBRE DE VICTIMES JUIVES RÉPARTIES PAR PAYS⁽¹⁾

PAYS	NOMBRE DE MORTS	POPULATION JUIVE EN 1939	% DE POPULATION JUIVE EXTERMINÉE
Allemagne	plus de 120 000	240 000	50 %
Autriche	plus de 50 000	60 000	83 %
Belgique	24 000	90 000	27 %
Estonie	2 000	4 500	44 %
France	75 000	270 000	28 %
Grèce	60 000	74 000	81 %
Hongrie	plus de 180 000	400 000	45 %
Italie	9 000	50 000	18 %
Lettonie	70 000	95 000	74 %
Lituanie	environ 130 000	145 000	90 %
Luxembourg	moins de 1 000	3 000	33 %
Norvège	moins de 1 000	2 000	50 %
Pays-Bas	plus de 100 000	140 000	71 %
Pologne	environ 3 000 000	3 350 000	89.5 %
Roumanie	270 000	750 000	36 %
Tchécoslovaquie	260 000	315 000	82.5 %
URSS	Plus de 700 000	3 020 000	23 %
Yougoslavie	60 000	75 000	80 %
TOTAL	5 100 000	9 142 000	Environ 56 %

[1] : selon R Hilberg, *La Destruction des juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988

4 / EN FRANCE

En ce qui concerne la France, les études récentes donnent le bilan suivant : 76 000 Juifs furent déportés (soit un quart de la population d'avant guerre) et seulement 2 251 sont rentrés ! À ce chiffre s'ajoutent quelques 4000 morts dans les camps français ou exécutés en France. Il faut aussi compter les déportés de répression, c'est-à-dire les opposants politiques. L'étude de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, publiée en 2004, permet de dresser le tableau ci-dessous.

Déportés arrêtés dans les zones occupées (1)	65 324
Déportés arrêtés en Alsace-Moselle annexée	6 059
Déportés internés depuis le territoire du III ^e Reich Dont : Républicains espagnols : 6737 Arrêtés sur le territoire du III ^e Reich : 6391	13 128
Divers (manque de renseignements permettant un classement précis)	1 537
TOTAL	86 048

Soit un total d'environ 162 000 déportés depuis la France.

Les chiffres aident à comprendre la difficulté qu'on eut les contemporains à percevoir la gravité et l'horreur des crimes commis. Difficulté aussi pour les survivants à rentrer dans le monde...

“ Pour les survivants commence alors l'épreuve du rapatriement, un retour physiquement, psychologiquement, moralement difficile. D'autant que bien souvent la prise de parole par les rescapés, au lieu d'être libératrice, s'avère décevante. Les témoignages ont beau se multiplier, les récits et les images affluer, le syndrome du témoin taraude la plupart des déportés, en proie au sentiment de l'incommunicable. Un syndrome qui ne cessera plus. ”

Extrait de François Bédarida, "Le phénomène concentrationnaire", in *La déportation : le système concentrationnaire nazi* / sous la direction de F. Bédarida et L. Gervereau, Paris, la Découverte 1995

4 / LE JUGEMENT

Les Alliés se sont entendus pour juger les responsables nazis qu'ils sont parvenus à appréhender. C'est le procès de Nuremberg. Mais Hitler s'est suicidé dans son bunker de Berlin le 30 avril 1945 et Himmler, chef de la SS, a avalé une capsule de cyanure juste après son arrestation.



Les principaux accusés au procès de Nuremberg
© Musée juif, Belgrade

“ ‘Non coupable’ plaidèrent les vingt-deux accusés comparaissant devant le tribunal international de Nuremberg. ‘Mort par pendaison’ fut le verdict rendu pour onze d’entre eux, après presque un an de procès. Du 18 octobre 1945 au 1^{er} octobre 1946, les magistrats américains, britanniques, français et soviétiques ont jugé les crimes auxquels seule la capitulation du régime nazi avait mis fin : crime contre la paix, crime de guerre et crime contre l’humanité (nouvelle catégorie juridique internationale créée à cet effet). (...) À Nuremberg la distinction entre camps de concentration et centres d’extermination reste floue. Elle ne sera mise en lumière que plus tard par les historiens. (...) L’extermination des Juifs constitue l’essentiel des crimes contre l’humanité, le sort des Tziganes est peu évoqué alors. Les accusés nient en avoir eu connaissance. ”

Extrait de Annette Wieviorka, “Nuremberg : les nazis devant leurs juges”, in *Auschwitz : la Solution finale* / Les Collections de l’histoire, numéro spécial, octobre 1998

En France, en décembre 1964, l’Assemblée Nationale a voté une loi qui fait des crimes contre l’humanité des crimes imprescriptibles. Mais il n’y a pas eu de procès significatifs pour la France avant ceux de Barbie, Touvier et Papon. Klaus Barbie, arrêté en 1983, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour crime contre l’humanité en 1987. Paul Touvier est arrêté en mai 1989. Il est condamné, lors d’un deuxième procès, en 1994, à la réclusion criminelle à perpétuité pour l’exécution d’otages juifs. Quant à Maurice Papon, il comparait libre devant la justice en octobre 1997. Il est condamné en 1998 à 10 ans de réclusion criminelle et à la privation de ses droits civiques pour complicité de crime contre l’humanité.

M E R C R E D I 8 O C T O B R E 1 9 9 7

L'ÉVÈNEMENT

Le procès Papon s'ouvre à Bordeaux

Le jour de justice

Seize ans après les révélations sur son rôle dans la déportation de juifs de 1942 à 1944, l'ancien haut fonctionnaire se retrouve face aux juges.

Bordeaux de notre correspondant

« **L** ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort. » (1) Accablante pour l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde et très contestée par la défense, cette phrase de l'acte d'accusation sera au cœur des débats pendant deux mois et demi devant la cour d'assises de Bordeaux. Si Maurice Papon connaissait le sort réservé aux 1690 juifs partis de Bordeaux pour Auschwitz entre juillet 1942 et 1944, il est passible de « complicité de crimes contre l'Humanité par complicité d'arrestations ou tentatives

d'arrestations illégales, de séquestrations illégales, de meurtres ou de tentatives de meurtres avec préméditation », faits qui doivent être commis « au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique » (2). Papon servait Vichy qui servait le III^e Reich. « Son concours aux faits criminels [...] s'est manifesté de façon continue depuis le 20 juin 1942 au 16 mai 1944 », ont écrit les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, qui a décidé le 18 septembre 1996 de renvoyer l'ancien ministre devant la cour d'assises. Mise à jour du fichier des juifs qui servait aux arrestations, communication régulière des informations à la Sipo (service de police allemande) ou à la SEC (la section

d'enquête et de contrôle des juifs était l'antenne bordelaise du commissariat aux questions juives de Darquier de Pellepoix), participation aux arrestations, coordination et surveillance des transports: « Sous son autorité, le service des questions juives de la préfecture a toujours cherché à assurer le maximum d'efficacité [...] les instructions reçues sont allées dans le sens, voire au devant des exigences allemandes. » Les problèmes soulevés par Maurice Papon, responsable de l'organisation des rafles, sont restés d'ordre professionnel, comme le prouve cette note envoyée le 24 novembre 1942 à Darquier de Pellepoix: sur quel budget imputer les dépenses relatives au transfert des juifs, questionne le secrétaire général. En

Son argument de défense (il a quitté Vichy parce qu'il était suspect de résistance), est balayé par les magistrats: « inconcevable qu'un fonctionnaire dont la loyauté pouvait passer pour douteuse soit nommé secrétaire général d'une des plus importantes préfectures de zone occupée ». Une démonstration permet ensuite à la chambre d'accusation d'affirmer « la connaissance qu'avait Maurice Papon de cette volonté déjà ancienne et affirmée d'élimination des juifs qui guide les nazis ». Maurice Papon, « par son parcours personnel et socio-professionnel qui l'a mis au contact de sources d'informations privilégiées, multiples et concordantes sur le déroulement en Europe, et spécialement en France et à Bordeaux, du programme hitlérien d'extermination des juifs au service duquel il a placé la logistique des bureaux de la préfecture, rouage indispensable du processus de destruction,

pon à l'idéologie nazie n'est pas exprimée noir sur blanc dans l'arrêt de renvoi, ce long développement sur sa connaissance du régime a paru suffisant, aux magistrats, pour requérir la complicité de crimes contre l'Humanité. En outre, ils contestent aussi la qualité de résistante de l'ancien préfet de police du général de Gaulle. « Maurice Papon n'a obtenu son affiliation en qualité d'agent occasionnel aux Forces françaises combattantes, à dater du 1^{er} janvier 1943, qu'au mois de juin 1958, quelques mois après sa nomination à la préfecture de police de Paris. » « Ce n'est qu'après maintes péripéties et rejets de demandes [...] que le colonel commandant le groupe Jade Amical a établi un rapport sur l'activité résistante de Maurice Papon. Il n'a pas sollicité son homologation auprès du réseau Kleber-Nap (noyautage des administrations publiques) dont il s'est pourtant prévalu d'appar-

Procès Papon, Libération du 8 octobre 1997
© Libération

QUESTIONS

Pourquoi pensez-vous qu'il fallut créer une "nouvelle catégorie juridique internationale"?

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer le long délai qu'il fallut à la France pour enfin juger les coupables?

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Ce document, réalisé par le centre de documentation et le service pédagogique du musée de la résistance et de la déportation, inaugure une série de dossiers pédagogiques sur les notions fondamentales liées à la seconde guerre mondiale.

Merci de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous et de nous retourner ce questionnaire au musée. Ceci pour nous permettre d'en améliorer la réalisation et la pertinence.

ÉTABLISSEMENT :

EFFECTIF :

NIVEAU :

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS :

TEMPS IMPARTI :

LIEU D'UTILISATION : ■ salle pédagogique ■ autre :

EXPLOITATION DES TRAVAUX EN CLASSE : ■ OUI ■ NON

{ rayer les mentions inutiles }

- | | |
|---|---|
| ■ CHOIX DU THÈME | PERTINENT — MOYEN — PAS UTILE |
| ■ CHOIX DES DOCUMENTS | PERTINENT — MOYEN — PAS UTILE |
| ■ PRÉSENTATION DES FAITS | ADAPTÉE — PAS UTILE |
| ■ PERTINENCE DES QUESTIONS | INTÉRESSANTE — SATISFAISANTE — À REVOIR |
| ■ ADAPTATION DES QUESTIONS PAR RAPPORT AU NIVEAU DES ÉLÈVES | INTÉRESSANTE — SATISFAISANTE — À REVOIR |
| ■ DEGRÉ D'AUTONOMIE DES ÉLÈVES POUR EXPLOITER LES DOCUMENTS | ÉLEVÉ — MOYEN — À REVOIR |
| ■ VOLUME DU DOSSIER | INTÉRESSANT — SATISFAISANT — À REVOIR |
| ■ PRÉSENTATION DU DOSSIER | INTÉRESSANTE — SATISFAISANTE — À REVOIR |
| ■ QUALITÉ DE REPRODUCTION DES DOCUMENTS | INTÉRESSANTE — SATISFAISANTE — À REVOIR |
| ■ RAPPORT ENTRE TEXTES ET DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES | INTÉRESSANT — SATISFAISANT — À REVOIR |

VOTRE NOM { facultatif } :

REMARQUES PERSONNELLES — SUGGESTIONS { thèmes, forme... }

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

LA CITADELLE — 25000 BESANÇON

Musée municipal "Musée de France"

HORAIRES D'OUVERTURE

de novembre à mars de 10h00 à 17h00 — fermé le mardi
d'avril à juin et de septembre à octobre de 9h00 à 18h00
en juillet et août de 9h00 à 19h00

RÉSERVATIONS POUR LES GROUPES

Tél. : 03 81 87 83 36 / fax : 03 81 87 83 34
Site : www.citadelle.com

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Tél. : 03 81 87 83 12 / Fax : 03 81 87 83 13
Email : musee.resistance@besancon.fr
Site : www.besancon.fr

SERVICE ÉDUCATIF

Un professeur d'histoire-géographie, détaché par l'Action culturelle académique, assure le lien avec les enseignants, propose des outils pédagogiques de découverte du musée, des publications valorisant les archives et intervient dans le cadre de la préparation du Concours national de la résistance et de la déportation.

Contact : le jeudi de 8h30 à 17h00 en période scolaire
Tél. : 03 81 87 83 12
Email : service-educatif.resistance@besancon.fr

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation est constitué d'une bibliothèque de 20000 références dont 9500 ouvrages et d'une banque audiovisuelle sur les thèmes liés au musée : nazisme, occupation, résistance et déportation, histoire européenne (1930-1950)...

La plupart des documents sont consultables sur place et disponibles au prêt. Le catalogue de la bibliothèque est accessible sur le site www.besancon.fr dans rubrique "Les petits plus" sur la page d'accueil.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Période de fermeture aux vacances d'été et de Noël (se renseigner)

(Accès gratuit pour les lecteurs et les consultants : veuillez vous signaler à la billetterie du Front Royal)

Contact : tél. : 03 81 87 83 15
Email : documentation.resistance@besancon.fr

PARTENAIRES

Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté
Centre National du Livre
Amis du musée de la résistance et de la déportation



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

LA CITADELLE — 25000 BESANÇON

TÉL. : 03 81 87 83 12

musee.resistance@besancon.fr



Musée de la résistance
et de la déportation
de Besançon